



laserphoto PC

Le ministre Roch LaSalle est revenu au travail hier, après le quadruple pontage coronarien qu'il a subi en février. Il a indiqué son intention de prendre sa retraite après le présent mandat.

LaSalle revient... pour compléter son dernier mandat

OTTAWA — Le ministre fédéral des Travaux publics, Roch LaSalle, était de retour hier à son bureau du parlement après une absence de deux mois.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Ayant subi en février dernier un quadruple pontage coronarien, le ministre LaSalle a dit qu'il était heureux de reprendre le collier. Mais, a-t-il ajouté au cours d'une entrevue à LA PRESSE, « le retour au travail se fera avec modération ».

Les médecins lui ont prescrit une convalescence de 90 jours et pour le dernier mois M. LaSalle a la permission de faire un peu de boulot, mais plus question de faire des journées de 16 heures.

D'ailleurs, le vieux routier de la politique qui aura 57 ans en août prochain a déclaré hier qu'il terminerait son mandat à titre de député, après quoi il prendra sa retraite. « J'aurai alors 60 ans et vingt années de vie politique active derrière moi. Je pense que c'est assez ». Même si ce n'est plus à titre de membre du Parlement, il souhaite toutefois demeurer dans la vie publique après son retrait.

Il avoue que son opération l'a fait beaucoup réfléchir, mais il se dit qu'après tout il valait mieux la subir pendant qu'il était encore en santé. « C'est mieux de se faire dire aujourd'hui que la machine est usée que d'attendre et qu'il soit trop tard ».

M. LaSalle a trouvé le premier mois de convalescence difficile, obligé qu'il était de

rester presque immobile. Pour les prochaines semaines, il doit faire des exercices physiques tous les matins « afin de se dérouiller ». Heureusement pour lui, grand amateur de golf, les médecins lui ont recommandé de poursuivre la pratique de son sport favori.

D'ici à la fin de juin, le ministre LaSalle se concentrera uniquement sur les activités de son ministère et abandonnera à toutes fins utiles son travail de lieutenant du Québec. Il a d'ailleurs eu une rencontre avec le premier ministre Mulroney à ce sujet la semaine dernière. Le chef conservateur l'a nommé orateur politique en chef du Québec en août dernier. Le député de Joliette ne fera donc plus de tournée politique dans les comtés et se contentera de rencontrer les députés conservateurs de la province par petits groupes à Ottawa afin de les aider dans leur travail.

Au cours de l'été, MM. Mulroney et LaSalle devront décider si celui-ci reprendra ses fonctions de lieutenant ou si une autre personne devra être nommée. En attendant, c'est l'ex-collaborateur du ministre, Pierre-Claude Nolin, maintenant rendu au bureau du premier ministre, qui s'occupe plus activement de l'organisation du parti dans la province.

M. LaSalle rêve-t-il du Sénat comme l'a rumeur laissait entendre ? « Il n'y a rien qui presse pour entrer là », a-t-il répondu à la blague.

Entre-temps, ce grand « fanatique » du baseball se promet d'aller faire son tour souvent cet été au stade olympique pour voir évoluer ses Expos.

LA RÉACTION DES SÉNATEURS US INQUIÈTE

Libre-échange: Ottawa « ne fera pas de concessions »

OTTAWA — Le gouvernement Mulroney a eu beau hier faire les durs sur la question du libre-échange, la tournure des événements au Sénat américain inquiète de plus en plus le cabinet conservateur.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

« Nous ne sommes pas sur la défensive et nous ne ferons pas de concessions », a déclaré en Chambre le ministre du Commerce international, James Kelleher. Le ministre répondait aux partis d'opposition qui craignent un recul d'Ottawa sur les questions commerciales qui font actuellement l'objet d'un litige avec les États-Unis.

Mais, en dépit de telles déclarations, le gouvernement Mulroney se sent désormais coincé entre la réaction de l'opinion publique canadienne et les pressions commerciales du comité sénatorial américain sur les Finances. A tel point qu'un adjoint d'un ministre québécois a affirmé hier à LA PRESSE que le premier ministre Mulroney a demandé au ministre Michel Côté de retarder le dépôt du projet de

loi sur les brevets pharmaceutiques.

Il semble de plus en plus évident que la nouvelle loi sur les brevets accordera aux compagnies multinationales une protection de 10 ans sur les découvertes de nouveaux médicaments. Ces dernières reprendront ainsi un avantage qu'elles avaient eu avant 1969 et qui fut perdu par la suite. Les libéraux et les néo-démocrates, de même que les associations de consommateurs président que le prix des médicaments va augmenter si les petites compagnies canadiennes ne peuvent reproduire plus librement les brevets pharmaceutiques.

Le projet de loi du responsable des Corporations et de la consommation devait être dévoilé demain. Mais, Brian Mulroney craint maintenant que la nouvelle politique ne soit perçue comme une concession aux États-Unis au moment où les sénateurs américains mettent de la pression pour amener Ottawa à se montrer moins intransigeant dans plusieurs dossiers commerciaux comme le bois, les pêches et l'agriculture.

L'autre grande inquiétude



James Kelleher

pour Ottawa vient de la réaction même, fort imprévue, des représentants américains. On envisage aujourd'hui très sérieusement à Ottawa la possibilité que le comité sénatorial ne bloque le projet de libre-échange. Vendredi, M. Mulroney disait que cette éventualité avait été évoquée seulement par le représentant de l'Oregon, Robert Packwood.

Hier, le ministre Kelleher a reconnu la gravité de la situation devant les journalistes, à la sortie des Communions, en avouant que plusieurs sénateurs se montraient réticents. Il a expliqué aussi qu'il a eu en matinée une longue discussion au téléphone avec son homologue de la Maison-Blanche, Clayton Yeutter, et que les deux hommes se reparleront très bientôt pour suivre la situation de près.

« J'ai rappelé à M. Yeutter l'engagement du président Reagan à entreprendre des discussions bilatérales historiques entre nos deux pays », a affirmé le ministre du commerce. Le gouvernement canadien craint que le tapis ne lui glisse sous les pieds et que l'administration Reagan ne soit obligée de marchander avec les sénateurs.

« Nous ne voulons pas de préconditions au libre-échange et nous défendons les intérêts des Canadiens », a affirmé M. Kelleher au député néo-démocrate Steven Langdon. Pour ce dernier, l'attitude du Sénat américain est une insulte au Canada.

Entre-temps, Ottawa et Washington poursuivent leurs discussions pour régler l'épineux problème du bois d'oeuvre. Vendredi dernier, des hauts-fonctionnaires américains sont venus à Ottawa rencontrer des représentants canadiens et les deux groupes ont convenu de se revoir dans un mois.

Selon un haut-fonctionnaire fédéral, le fait que les deux parties acceptent de se voir et de se parler est un signe que le dossier peut être réglé.

Une semaine de lobbying s'amorce à Washington

WASHINGTON — Des membres de l'administration Reagan et des responsables canadiens vont passer la semaine à tenter de convaincre les 20 sénateurs membres du comité des finances du Sénat de revenir sur leur intention de court-circuiter les négociations sur le libre-échange avec le Canada.

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
collaboration spéciale

Un porte-parole de la Maison-Blanche a déclaré hier que « l'administration allait poursuivre ses efforts » mais a ajouté que « le président n'est pas impliqué dans ces efforts pour l'instant ».

Lors de dossiers importants, le président multiplie souvent rencontres et appels téléphoniques avec les congressistes opposés à sa position.

Plusieurs membres du cabinet Reagan se sont réunis hier à 13 h 00 pour discuter de la question, mais rien n'a filtré de la rencontre, la Maison-Blanche refusant comme à son habitude de divulguer la teneur des discussions. Un diplomate canadien a cependant affirmé à « LA PRESSE » que la réunion a été convoquée « spécifiquement pour discuter du libre-échange ». Ce sous-comité du cabinet — nommé « Economic Policy Council » — était présidé par le secrétaire au Trésor James Baker et comprenait entre autres le secrétaire au Commerce Malcolm Baldrige et le représentant au Commerce Clayton Yeutter.

Vendredi dernier, plusieurs membres du comité, accusant le Canada de subventionner outrageusement son industrie du bois au détriment de l'industrie américaine, ont affirmé qu'ils refuseraient à l'administration le droit d'utiliser une procédure accélérée dans ses négociations avec le Canada.

M. Yeutter, principal respon-

sable du dossier au sein de l'administration, devait poursuivre ses rencontres avec les sénateurs hier et aujourd'hui et, selon son porte-parole, entretient un « fort espoir que le bon sens va l'emporter ». M. Yeutter, qui étudiait hier — la possibilité d'annuler le voyage européen d'une semaine qu'il doit entreprendre ce soir, n'a cependant pas beaucoup de nouveaux arguments à présenter aux sénateurs. « On ne peut rien faire d'autre — que de répéter la position de l'administration et d'insister sur le fait qu'il ne doit pas y avoir de lien (entre le libre-échange et le dossier du bois) et qu'il ne serait pas sage de mettre tout le dossier en péril », explique le porte-parole. Peter Murphy récemment nommé négociateur américain pour les futures discussions Canada-USA, participe également à l'effort de lobbying de dernière minute.

L'ambassadeur canadien Allan Gottlieb, doit lui aussi rencontrer ces jours-ci plusieurs membres-clé du comité du Sénat. Selon un conseiller de l'ambassadeur, le sursaut anti-libre-échange que les sénateurs ont eu vendredi dernier n'était pas nécessairement destiné au Canada mais à l'administration Reagan. « Beaucoup de leurs commentaires portaient sur des questions budgétaires, administratives, ou sur l'ensemble de la conduite commerciale » de l'administration a-t-il dit. Les sénateurs ont profité de la présence du représentant Yeutter pour faire entendre leur mauvaise humeur. « C'était la première occasion que le Sénat avait d'exprimer sa frustration », a ajouté le conseiller. Le rôle du Canada sera donc de « leur expliquer l'importance qu'aura leur décision » sur les relations bilatérales, et de tenter de détourner leur colère.

Vendredi, un aide parlementaire évaluait que la requête présidentielle serait rejetée par une

majorité de 16 contre 4. Le comité pourrait voter dès mercredi matin sur la question mais on s'attend à ce que l'administration demande aux sénateurs de repousser leur vote de quelques jours. Aucune date officielle n'avait encore été fixée pour le vote en début de soirée hier. La date limite est le mercredi 23 avril. Le moment du vote sera également fonction du reste de la charge de travail du comité, débordé ces jours-ci par le débat sur le budget qui prend des allures de crise. La question canadienne n'est pas la priorité des sénateurs qui n'auront de toute façon pas beaucoup de temps à consacrer. En votant « non » le comité refuserait à l'administration le droit d'utiliser le « fast track » (voie rapide) dans ses négociations avec le Canada. Le « fast track » obligerait le Congrès à approuver ou rejeter en bloc l'éventuelle entente dans un délai de 60 jours après son dépôt par le président.

Les pourparlers pourraient s'ouvrir sans la bénédiction du Sénat, mais dans ce cas le Congrès aurait le droit de modifier l'éventuelle entente ou d'en retarder l'adoption. Le Canada pourrait ne pas être intéressé à négocier une entente pour laisser ensuite le congrès en modifier les termes au gré des débats commerciaux du moment.

Le représentant Yeutter a évoqué vendredi une troisième possibilité en affirmant qu'il pourra redemander le « fast track » même lorsque les négociations seront engagées. Une aide parlementaire du comité des finances a confirmé que l'administration pouvait renouveler sa requête autant de fois qu'elle le voudrait. Dans cette hypothèse, Ottawa et Washington pourraient prendre le temps de régler les problèmes du bois avant de revenir devant le Sénat à la suite. La dernière rencontre canado-américaine sur le bois, qui a duré à peine quelques heures vendredi matin à Ottawa, n'a permis aucun débloccage.

Les américains accusent le Canada de subventionner indirectement son industrie du bois en lui réclamant des droits de coupes beaucoup moins élevés que ceux qui sont en vigueur aux États-Unis.

L'affichage unilingue anglais fera l'objet de poursuites

QUÉBEC (PC) — L'affichage unilingue demeure illégal au Québec et des poursuites seront intentées contre les contrevenants, a-t-on fait savoir hier dans l'entourage du ministre de la Justice Herbert Marx.

« Même si on voit des reportages dans les médias, le ministre n'a pas encore été saisi officiellement de plaintes », a indiqué un porte-parole du ministre interrogé par la Presse canadienne.

« On attend que la Commission de protection de la langue française fasse son travail et nous transmette des plaintes », a-t-il dit.

Les médias d'information s'intéressent depuis quelques semaines à la Charte de la langue française, (la Loi 101) et au sort que lui réserve le gouvernement libéral de Robert Bourassa.

Selon l'adjoint du ministre, les poursuites sur les infractions à la Loi 101 continuent, sauf celles sur l'affichage bilingue.

Dans ce dernier cas, la politique du précédent gouvernement péquiste est maintenue, estime le porte-parole du ministre Marx : les poursuites sont suspendues en attendant que les tribunaux statuent sur la constitutionnalité des articles de la loi 101 qui interdisent l'affichage bilingue.

En fin de semaine, plusieurs journaux faisaient état du retour illégal de l'affichage unilingue anglais à plusieurs endroits.

PAPETERIE DE MATANE

Stevens reste imprécis

OTTAWA (PC) — Blâmant, à mots couverts, l'attitude du ministre québécois de l'Énergie John Ciaccia dans le dossier de la papeterie de Matane, le ministre fédéral du Développement industriel Sinclair Stevens a à nouveau hier refusé de dire s'il allait respecter l'accord de principe que Québec estime détenir.

« Nous aimerions voir un projet majeur dans la région de Matane, mais je pense que c'est une erreur de négocier en public », a soutenu M. Stevens, refusant de commenter autrement les déclarations publiques répétées de M. Ciaccia.

Depuis une semaine, le ton a monté entre Québec et Ottawa dans le dossier de la papeterie de \$327 millions concocté avec la participation de la compagnie

Québec « dépoussière » mais le zonage agricole restera

VILLE-MARIE (PC) — Un comité restreint du ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation doit remettre un rapport en mai prochain, comportant une remise à jour de la carte

CAMILLE BEAULIEU
de la Presse canadienne

agricole du Québec ainsi que des recommandations sur l'opportunité d'amender ou non l'actuelle loi 90, de même que les règlements sur le zonage agricole.

« On dépoussière finalement la carte agricole du Québec. Mais jamais on ne remettra en cause la protection du territoire agricole », a expliqué le chef de cabinet du ministre de l'Agriculture, M. Serge Grégoire.

Interrogé sur l'existence d'une volonté politique d'assou-

agricole, M. Grégoire a déclaré, après un moment d'hésitation : « La loi 90 et le zonage sont là pour rester ».

Le député libéral de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, M. Gilles Baril, n'hésite pas pour sa part à reconnaître qu'il existe une aspiration à davantage de pragmatisme à Québec.

« Le zonage c'est bon, a-t-il déclaré en entrevue à la Presse canadienne, hier, mais ça n'est pas un absolu, et le découpage a été appliqué de façon assez rigide ».

C'est ainsi que le député se déclare tout à fait satisfait du nouveau choix d'un site, en secteur vert, pour le futur aéroport de Témiscamingue. Grâce à ce déplacement de moins d'un kilomètre, l'évaluation du coût des travaux de l'aéroport de Guigues est passée de \$5 à \$3

Il prépare aussi un projet d'amendement qu'il espère présenter avant la fin de la présente session en juin prochain en vue de permettre la construction d'une deuxième ou même d'une troisième résidence sur un même lot agricole, pourvu qu'elles soient destinées à des proches parents et situées à moins de 200 pieds des chemins.

M. Grégoire pour sa part croit qu'on en est toujours au statu quo.

« L'existence du comité, dit-il, dépeint une volonté d'enlever les irritants de la loi en redéfinissant les critères de base du territoire agricole, mais nous n'avons ni la volonté ni les pouvoirs d'intervenir dans les décisions de la Commission de protection du territoire agri-

Le Canada reçoit un important appui

Le Canada a reçu en fin de semaine un appui important de la part du puissant président du comité des Affaires étrangères du Sénat, Richard Lugar. Dans une lettre qu'il adressait vendredi à son collègue des Finances Bob Packwood, il affirme qu'un rejet de la requête présidentielle « pourrait avoir de sérieuses conséquences sur nos relations bilatérales avec le Canada. Non seulement pourrions-nous perdre une occasion historique de réduire nos barrières tarifaires... mais l'impact pourrait déborder sur l'ensemble de nos relations mutuelles ».

contre le premier ministre canadien lors de sa visite à Washington le mois dernier, affirme que, depuis sa prise de pouvoir, M. Mulroney a pris « des positions hautement compatibles avec celles de l'administration américaine ». M. Mulroney poursuit-il « a mis le prestige de son gouvernement en jeu sur la question des négociations commerciales. Un rejet de la requête de l'administration mènerait certainement à une réévaluation complète de la coopération entre nos deux pays ».

Un porte-parole du sénateur a indiqué que l'envoi de telles let-

Frapper fort, frapper juste

L'attaque américaine d'hier soir contre la Libye est survenue après l'heure de tombée. Par la force des choses, l'article qui suit repose sur des éléments incomplets d'information.

Après ses dénégations tonitruantes contre le «chien» Kadhafi, le président Reagan paraissait ne s'être laissé d'autre choix que de fondre sur la Libye et sur l'ingénieur de tant d'entreprises terroristes dirigées contre l'Amérique et ses ressortissants.

Le nécessaire a d'ailleurs été fait pour que des éléments de la flotte américaine en Méditerranée se tiennent prêts à toute éventualité.

Réflexion faite, M. Reagan aurait-il parlé trop vite et brandi des menaces qu'il n'est pas en son pouvoir d'exécuter? C'est la question qu'on s'est posée durant toute la fin de semaine, devant la discrétion, voire le silence, de Washington, quant à ses intentions réelles.

Il est certainement au pouvoir des États-Unis de frapper et de frapper fort. Le colonel Kadhafi est sans doute le premier instruit de la chose, après les blessures et dommages infligés à la Libye par les navires de guerre américains dans le golfe de Syrte.

Mais tout n'est pas de frapper fort. Il faut encore frapper juste.

On parle d'une opération qualifiée de «chirurgicale» par les initiés, consistant à extirper Kadhafi, comme on ferait d'une mauvaise dent dans la bouche, sans anéantir la Libye, sans se mettre tout le monde arabe à dos, sans embraser la planète.

Les rumeurs voulant que la Libye se serve des étrangers qui se trouvent sur son sol, pour en faire une sorte de coussin protecteur contre les coups qui pourraient lui être portés, indiquent bien la complexité de la tâche.

On dit que 1300 Canadiens travaillent ou séjournent en Libye. Ce sont des otages en puissance. Mais il y aurait également 10000 Italiens, 5000 Britanniques. L'Espagne et l'Italie abritent des bases américaines, qui peuvent devenir des cibles pour Tripoli.

Ce sont ces réalités qui expliquent en partie les réserves, réticences et hésitations des alliés des États-Unis. Alors, ils pensent à leurs intérêts? Mais oui! ils pensent à leurs intérêts. Quel gouvernement au monde ne pense pas à ses intérêts?

Pour ne pas être accusée, comme elle l'a été tant de fois avec raison, d'ignorer ses partenaires, l'administration Reagan a dépêché dans les capitales européennes des émissaires chargés d'expliquer la position de Washington et de recueillir l'adhésion des interlocuteurs, s'il y a lieu. Or, les amis les plus fervents et les plus fidèles des États-Unis, comme Mme Thatcher, conseillent la prudence; attitude qui prévaut également au sein du Parti travailliste. Un porte-parole autorisé de Paris dit: «Ne vaut-il pas mieux parler (du terrorisme) de façon moins claironnante, plus discrète?»

Nul n'ignore les méfaits dont est capable Kadhafi. La déclaration émise hier par les représentants de la Communauté économique européenne le démontre amplement.

Mais la confusion reste grande quand on constate que les déclarations sensées du premier ministre Mulroney sur le sujet sont comprises, aux États-Unis, comme un appui accordé à la position américaine et, en Europe, comme une preuve supplémentaire que la prudence doit prévaloir.

À Washington même, les avis sont partagés. Le vice-président Bush et le secrétaire à la Défense Weinberger, rentrant l'un et l'autre de voyages à l'étranger, affichent beaucoup de réticence.

On a déjà vu, pendant la guerre, des commandos se saisir d'un ennemi particulièrement coriace, sans détruire tout l'environnement. Mais les porte-avions les plus puissants du monde restent des outils imparfaitement taillés pour ce genre d'opération.

Qu'est-ce qui va l'emporter chez M. Reagan? Le doute ou la volonté irrépressible d'en finir avec le «chien»?

Guy CORMIER

La révolte au Sénat américain

L'enthousiasme du président Reagan et du premier ministre Mulroney pour une libéralisation du commerce entre les deux pays nous a fait croire que le début prochain des négociations était une chose certaine. Le sénateur américain Bob Packwood vient de rappeler qu'il y a une opposition à la tenue de négociations et que le comité qu'il préside pourrait les torpiller dans les prochains jours.

Comme c'est très souvent le cas, le Congrès peut trancher sur une importante question de fond par un simple vote sur la procédure. Il suffit, en l'occurrence, qu'une dizaine de sénateurs s'opposent aux négociations pour que le sujet soit renvoyé aux calendes grecques. Le Canada devrait alors trouver d'autres moyens, plus longs et plus tortueux, pour faciliter le commerce avec les États-Unis.

L'avertissement du sénateur Packwood n'est que partiellement dirigé contre le Canada. Bien sûr, il est de l'Oregon, un État qui ressent vivement la concurrence de l'industrie forestière canadienne. Les avantages dont jouit cette industrie au Canada est un des chapitres importants des négociations; et l'industrie américaine a essayé d'obtenir des concessions de la part du Canada avant même que les négociations ne commencent. M. Mulroney a rejeté ces prétentions, en accord avec le président Reagan.

Il est de bonne guerre de jouer ainsi des coudes dans l'espoir d'occuper une position stratégique plus favorable une fois que les négociations commencent. Mais la tactique de M. Packwood ne vise pas que le Canada. M. Reagan ne s'est pas fait seulement des amis au Congrès par son habileté à mater le protectionnisme. Le président s'est fait le champion du libre-échange alors que le Congrès était constamment incité à prendre des mesures pour limiter les importations de produits étrangers. M. Reagan a notamment opposé son veto à tout projet de loi dans ce sens qui obtenait une majorité au Congrès. Il se rend très bien compte qu'il est impossible dans le climat actuel d'être juste un petit peu protectionniste: s'il accède à une ou deux demandes, il ouvre la porte toute grande à l'instauration d'un système nettement protectionniste.

Mais de nombreux Américains constatent que la stratégie de M. Reagan, qui consiste à ouvrir les marchés étrangers aux produits américains, ne diminue pas le déficit commercial et ne soulage pas les industries qui subissent la concurrence la plus forte. M. Packwood semble donc aussi exprimer la frustration de beaucoup de ses collègues.

On peut espérer que cette révolte contre la politique commerciale du président Reagan n'ira pas plus loin. Il serait, en effet, aberrant de bloquer les négociations avec le Canada parce que les États-Unis n'ont pas un accès plus facile au marché japonais. Il serait tout aussi aberrant de refuser de négocier avec le Canada à cause d'un malentendu au sujet de subventions à l'industrie forestière alors que les négociations présentent justement la meilleure occasion de le régler.

Le comité des finances du Sénat a une semaine pour prendre sa décision. Espérons que cela lui suffira pour en mesurer l'enjeu et pour se rendre compte qu'un refus ouvrirait la porte au protectionnisme. Cela pourrait être le début de la fin de l'extraordinaire croissance du commerce mondial depuis la dernière guerre.

Frédéric WAGNIÈRE



(Droits réservés)



Marcel Adam

L'État-providence peut-il jamais faire marche arrière?

La dynamique de l'État-providence fait qu'il est condamné à le demeurer, même quand il n'en a plus les moyens.

Ce qui se passe au Canada, depuis quelques années, est en train de me convaincre que l'État qui a choisi librement le mécénat universel, n'est plus libre de faire marche arrière quand, la richesse collective s'étant dissipée, il est acculé à la banqueroute s'il continue à vivre au-dessus de ses moyens.

Parce que c'est au nom de l'égalitarisme que l'État s'est fait redistributeur de la richesse, les citoyens, les groupes qui profitent de la providence étatique n'accepteront jamais d'être privés de la manne gouvernementale aussi longtemps que la société comptera des individus ou des classes mieux nantis qu'eux.

La situation économique vient-elle à changer, les revenus gouvernementaux fondent-ils comme neige au soleil à la suite d'une modification profonde et durable de la conjoncture économique, il ne pourra faire accepter l'élimination ou la réduction de programmes d'assistance créés à l'époque des vaches grasses. Parce que ceux-ci procèdent de la justice distributive, les bénéficiaires les considèrent comme un droit acquis inaliénable.

Le nouveau gouvernement conservateur est incapable de s'acquiescer de son engagement de réduire à un niveau acceptable un déficit budgétaire et une dette nationale qui l'acculent à la banqueroute, parce qu'il ne peut toucher aux programmes sociaux. Un vent de révolte a accueilli ses rares et timides tentatives de réduire et d'éliminer certains d'entre eux.

Se sont ligüés contre lui non seulement les bénéficiaires visés par ces coupures, mais aussi les partis d'opposition, les médias, les organisations syndicales, tous les groupes subventionnés, y compris bien sûr tous les tenants idéologiques de l'égalitarisme.

Au Québec le nouveau gouvernement commence lui aussi à se heurter au dogme des droits acquis. Mandat pour assainir les finances publiques, il découvre qu'il est plus facile d'habituer les citoyens et les groupes d'intérêt à compter sur la prodigalité de l'État que de s'en affranchir, dans une société où n'a plus cours la fierté de ne dépendre de personne quand il est possible de se débrouiller seul.

Par exemple, le gouvernement Bourassa a décidé de réduire le coût des soins dentaires aux enfants de 15 ans et moins en faisant assumer à leurs pa-

rents une partie des frais. Ce programme coûte présentement \$78 millions. Il compte récupérer \$24 millions au moyen d'un impôt déduit à la source, en fonction du nombre d'enfants. (D'autres services dentaires non spécifiés seront l'objet d'une coupe de \$6 millions). À la fin de l'année les parents seront remboursés en tout ou en partie, en proportion de leurs revenus et du nombre de visites chez le dentiste. En seront exemptés les parents sans enfants et les assistés sociaux pour qui ces services demeureront gratuits.

On a accusé le gouvernement d'introduire des frais modérateurs par la porte arrière. Pourtant les Québécois ne fréquentent pas abusivement les dentistes. Souhaite-t-il que les enfants aient moins accès aux soins dentaires pour économiser de l'argent? Je ne lui prêterai pas cette cynique arrière-pensée. Il m'apparaît que son intention est de faire assumer à la classe qui a des enfants et des moyens une partie du coût des soins reçus. En recourant à une formule qu'il croit astucieuse: un plan mise-de-côté par tempérament (qui a aussi l'avantage, pour le Trésor public, de produire des intérêts).

Espère-t-il qu'il n'aura pas un effet dissuasif? Je lui donne le

bénéfice du doute. Mais je pense que beaucoup de Québécois ne sont pas assez convaincus de l'importance de la santé dentaire pour ne pas préférer de belles vacances (avec la récupération de cet impôt spécial) à une belle bouche pour leurs enfants.

Alors se pose la question: l'État doit-il être plus soucieux que les parents de la santé dentaire de leurs enfants? Beaucoup répondront oui. Peut-être ont-ils raison, puisque l'état de la denture peut éventuellement avoir un effet sur l'état de santé général.

Pourtant il faut réduire les dépenses. Mais où couper? On dit que le gouvernement devrait être plus imaginaire. Quelqu'un a-t-il déjà proposé un moyen de réduire les coûts des programmes sociaux sans éliminer et réduire des services? La quadrature du cercle, quoi.

Si encore le gouvernement du Québec faisait peu dans le domaine des soins dentaires. On pourrait lui reprocher de refiler aux parents en moyens une partie des frais dentaires de leurs enfants. Mais son programme est le plus généreux au Canada.

Comme sa caisse est à sec, qu'il croule sous les dettes, est-il indécrot qu'il décide de ne plus faire mieux que les autres en cette matière?

REVUE DE PRESSE

Les États généraux de l'éducation

Selon Claude Bruneau, du *Nouveliste* de Trois-Rivières, les États généraux n'ont pas inventé des solutions faciles ni mis en évidence des idées vraiment nouvelles.

Cependant, ce qui se disait un peu partout depuis des mois a acquis une pesanteur nouvelle et peut-être, sent-on renaître une solidarité que l'on avait oubliée entre les différents responsables de l'éducation.

Bruneau est bien d'accord avec le consensus général qui veut un retour à la formation générale. Mais il se demande bien comment on atteindra cet objectif? Il s'agit maintenant de s'entendre sur les moyens d'y parvenir; il y a toujours un difficile fossé entre définir des objectifs et s'entendre sur les moyens, écrit-il.

Raymond Giroux, du *Soleil* de Québec, considère que les trois accords dégagés en séance finale: rétablir le système sans rien casser, renforcer la formation de base et maintenir le partenariat restent dans le champ de la théorie. Mais, ajoute-t-il, un fait demeure: les parents s'interrogent sur la qualité de l'apprentissage et se considèrent écrasés sous la pyramide hié-

rarchique qui fait de l'école un simple pion que l'on ouvre ou ferme au gré des restrictions financières ou des exigences des transporteurs scolaires.

Giroux s'interroge sur le rôle de chaque intervenant dans une nouvelle réforme de l'éducation. Il croit d'abord que le ministère doit se redéfinir comme un soutien éducatif et non comme un patron. D'autre part, toute réforme devra redonner des pouvoirs aux intervenants locaux et régionaux, directement responsables devant leurs commettants.

Enfin, il constate que beaucoup de parents négligent leur rôle pour se cantonner devant le téléviseur. Mais d'autres, malheureusement sous-instruits et mal informés, ne peuvent donner à leurs enfants plus que ce qu'ils possèdent eux-mêmes. Assouplir le système scolaire permettrait d'offrir des services là où il y a une carence, sans les imposer à toutes les écoles.

Le fait que les grands problèmes auxquels doit faire face le monde de l'éducation aient pu être abordés avec modération plutôt que dans

l'affrontement oblige à conclure au succès de ces États généraux, selon Valère Audy, de *La Voix de l'Est* de Granby.

Il ne croit pas lui non plus que les consensus établis changeront quelque chose au cours des prochaines semaines, mais il faut voir cet exercice comme le préalable à toute action efficace.

L'événement n'exclut pas, en dépit des consensus établis, les difficultés et les accrochages. Il en surviendra inévitablement avec les exigences qui seront faites aux partenaires concernés. Mais Audy croit qu'ils devront tous en assumer le prix s'ils veulent vraiment que le système éducatif québécois devienne et produise quelque chose de mieux que ce qu'ils décrivent actuellement tous en cœur.

Roch Bilodeau, de *La Tribune* de Sherbrooke, se dit un peu surpris au lendemain de ces États généraux, de ce crescendo de voix qui s'interrogent soudainement, qui s'inquiètent de la faiblesse de la formation de base des étudiants, un problème majeur en éducation que l'on connaît depuis longtemps.

C'est comme si le mouvement du pendule s'était soudainement accéléré, ce pendule qui marque, d'un point extrême à un autre, l'évolution des mentalités. On dénonce l'éparpillement et le laisser-aller pédagogique qui caractériseraient nos écoles; on voudrait maintenant plus de rigueur, certains parlent de discipline, écrit-il. La confusion autour des mesures qu'inspirent ces deux derniers termes ne sera pas le moindre obstacle aux changements désirés.

Bilodeau parle de la nécessité d'inculquer à nos jeunes le goût d'apprendre. Et ce goût, ce sont les parents qui, premièrement, doivent le communiquer. Par ailleurs, ceux qui conçoivent les programmes pédagogiques y sont pour beaucoup quand il est question de la qualité du système. Ils sont présentement la cible de sévères critiques.

S'ils ne sont en mesure de donner une forme adéquate aux nouveaux critères d'excellence que le monde de l'éducation se fixe, le ministre Ryan devra effectuer le renouvellement qui s'imposera, conclut-il. (...)

Denis TREMBLAY
La Presse canadienne

Le problème des enfants négligés

M. Christos Sirois
Ministère de la Santé et
des Services sociaux
Québec

La question de la négligence faite aux enfants est portée présentement à l'attention du public par différents médias d'information. Les statistiques avancées, à savoir seize mille (16000) enfants négligés actuellement identifiés au Québec, confirment l'importance du problème.

Le travail de soutien et d'aide à l'apprentissage du rôle de parent se situe dès le moment d'une grossesse et c'est à partir de cet événement critique que le développement de l'enfant doit être assuré, tant par la famille que par la société.

Le gouvernement libéral a mis en place, dans les années 70, un système fort coûteux de services sociaux et de santé. Tant par les moyens dont disposent les CLSC (cour prénataux et postnataux, entre autres) que par les pouvoirs dévolus aux différents CSS (DP), on aurait dû depuis quelques années déjà tenter d'assurer aux parents le support nécessaire pour qu'ils puissent, en collaboration avec leur milieu, répondre aux besoins matériels, affectifs et intellectuels de leurs enfants.

Environ cent cinquante mille (150000) enfants vivent dans la pauvreté au Québec actuellement. Entre 1981 et 1983, on a vu une augmentation de 45% de signalements pour abus et négligence d'enfants au Québec, selon le professeur Camil Bouchard de l'Université du Québec à Montréal. En 1986, seize mille (16000) enfants sont victimes de négligence.

On sait que les familles qui vivent dans la pauvreté matérielle sont souvent démunies sur le plan social et affectif. Les six mères qui ont accepté de participer à cette émission voulaient crier leur désarroi, dire l'isolement les conduisant parfois au bord du suicide, leur manque d'affection et de support, tant social que familial. C'est pour cela qu'elles ont accepté de participer à une émission où elles étaient identifiées comme mères négligentes. Ces six femmes en représentent — vous le savez — des centaines d'autres.

Si la famille et les enfants ont une valeur pour le Québec, ce gouvernement devra attaquer ce problème à la source et instaurer une politique sociale permettant d'identifier les grossesses à haut risque, susciter des programmes (ou encourager ceux qui existent déjà) d'éducation et d'éducation pour ce groupe de population qui n'utilise pas spontanément les services existants.

D'autres pays — comme la Norvège — ont orienté leurs services sociaux et de santé vers la prévention; toute grossesse à risque est signalée aux services sociaux par les médecins et ce, dans un objectif de développement de compétence parentale. Différents services (social, éducatif, médical et psychologique) permettent aux parents de se préparer à ce rôle, le plus important qui soit dans une société.

Il serait temps de cesser le jeu de l'autruche. Certaines conditions psychosocio-économiques sont nécessaires au développement harmonieux des enfants et des familles. Une très grande proportion de nos concitoyens sont privés. Il ne s'agit pas, pour résoudre ce problème, d'injecter plus d'argent mais de modifier nos priorités, de favoriser l'être humain et non pas les structures d'un système coûteux dont l'efficacité n'est pas évidente.

Modeléine GINGRAS-POTVIN, I.S.
Centre de services sociaux
du Montréal métropolitain

À l'école des illettrés

Lysiane Gagnon faisait éclater en 1975 le drame de l'enseignement du français en un fameux reportage qui accumulait des faits irrécusables. Ces jours derniers, elle commentait magistralement les résultats d'une autre enquête menée par son confrère André Noël.

Il y a cependant un passage qui ne m'a pas convaincu. C'est quand elle parle de «ce petit peuple, qui justement parce qu'il a peu de supports culturels et peu de traditions...» D'abord quel «miserabilisme» que de parler de «ce petit peuple!» C'est s'amoindrir inutilement, ce que ne font ni les Suisses, ni les Danois, ni les Israéliens. Le Québec est un pays d'avenir, justement parce que ces supports culturels et ces traditions sur lesquels nous pouvons nous appuyer ne nous manquent jamais. Seulement nous les avons écartés, car trop de linguistes, de technocrates, d'intellectuels, forts de leurs commissions et de leurs organismes, se sont situés à l'opposé des efforts des générations antérieures qui ont toujours été fideles à une langue qu'elles aimaient, langue soutenue par une littérature et une civilisation prestigieuses.

C'est en s'alignant sur l'utopie, c'est-à-dire sur «l'autonomisme

constructeurs» et sur une «conception organique de la langue française au Québec» (J.D. Gendron), largement soutenus par la naïveté de certains dirigeants, que des technocrates continuent d'imaginer des systèmes sortis tout habillés de leurs élucubrations et qui nous conduisent à l'impasse, au séparatisme linguistique, à l'isolement, au ghetto.

Si nos prédécesseurs nous ont tracé la perspective de l'avenir en nous donnant pour modèle la littérature française à laquelle il faut tendre autant que faire se peut pour atteindre ce plafond de perfection qui a toujours été le but des chefs-d'œuvre, certains y voient une «entreprise de dépersonnalisation» (J.D. Gendron), alors qu'il ne faudrait pas dissocier l'état de la culture et de la langue d'un pays donné et de la civilisation dont il relève.

Aussi la possibilité d'affirmation morale et intellectuelle du Québec d'aujourd'hui et de demain ne dépend pas de rationalisation ou d'aménagement linguistique, mais de l'état d'esprit et du degré de culture de nos intellectuels. Toute considération fondée sur un engagement étroit est limitative, c'est-à-dire futile.

Louis DUSSAULT
Montréal



Lysiane Gagnon

La métropole et la capitale

Discret, presque oublié, un musée montréalais qui vaut le détour (de fait, il n'y a pas de détour car tous les chemins y mènent: sur la ligne du métro, et avec vue imprenable sur le stade, il a en plus un parking à l'arrière): le Musée des Arts décoratifs, dans l'ancien «Château» Dufresne.

Les amateurs de petite histoire s'intéresseront à la collection permanente de meubles d'époque, mais il faut y aller surtout pour les expositions de créations contemporaines ou d'avant-garde. On y accueille des expositions fort intéressantes — exemples, l'expo Breuer il y a deux ans, ou celle qui y a cours actuellement sur les créations en formica.

Le musée a même, depuis quelque temps, une boutique et un charmant bar-café... le genre de détails qu'on ne trouve pas au malheureux Musée d'art contemporain qui continue de s'étioler dans le désert venteux de la Cité du Havre. Autre détail qui évoque aussi les pires moments du MAC: samedi dernier, une semaine avant la fin de l'exposition «Mobilier innovateur en Colorcore», on était à cours de catalogue, on n'avait même pas le plus petit dépliant à offrir aux visiteurs.

Ombre au tableau: le public ou plutôt son absence. Ce petit musée mériterait plus de visiteurs. J'ai visité l'expo Breuer un dimanche: nous étions presque seuls. Idem samedi dernier: très excitantes, ces créations en formica remplies d'humour et de références, mais en une heure et demie, exception faite de notre petit groupe de six, je n'y ai vu personne à part deux ou trois couples et un ou deux enfants. Dommage. Enfin, ceux qui s'intéressent à l'évolution du mobilier (pas nécessairement celui que vous voudriez chez vous, mais celui qui s'inscrit dans les courants de la recherche artistique) ont jusqu'à dimanche prochain pour se rattraper.

Bizarres, et franchement inexplicables, ces récriminations en provenance de Québec, où nombre de citoyens aussi estimables que le maire Pelletier ou M. Jean-Paul L'Allier se plaignent de ce que la vieille capitale serait défavorisée par rapport à Montréal.

Québec, défavorisée par le gouvernement provincial? Vraiment, on aura tout entendu!

Québec se plaint du fait que son statut de capitale entraîne des coûts qui ne sont pas compensés par des rentrées de fonds, les édifices gouvernementaux échappant à l'impôt foncier, et s'inquiète d'un «déplacement» de l'activité gouvernementale vers Montréal, déplacement mystérieux dont aucun signe n'est perçu à Montréal, et dont le principal indice semblerait être que le premier ministre Bourassa préfère louer une chambre de motel à Ste-Foy plutôt que d'acheter une maison sur la rue d'Auteuil.

Il en faudra plus pour que les Montréalais pleurent sur le sort de leur capitale provinciale. Québec a obtenu, grâce à son statut justement, je ne sais combien d'avantages que ne justifiaient ni sa population ni son dynamisme industriel. Québec est la plus belle ville du Québec, et ses habitants sont infiniment plus aimables que les Montréalais, j'en conviens, mais la beauté et la gentillesse sont des dons de la nature, ce n'est pas là-dessus qu'on fonde les carrières.

C'est sa parenté symbiotique avec le gouvernement qui a permis à Québec d'obtenir pour elle-même et sa région mille avantages inconnus des Montréalais: pensons seulement à ces autoroutes démesurées qui sillonnent sa périphérie et qui ont toujours été gratuites alors que les automobilistes de la région de Montréal ont été soumis au péage pendant des décennies.

C'est à Québec que la France a son principal consulat, les USA en ont un aussi même si rien, objectivement, ne le justifie car les consulats s'occupent surtout de relations commerciales et de leurs ressortissants nationaux. Tous les ministères, à l'exception de l'Immigration et du Commerce extérieur, y ont leur siège social et y font l'essentiel de leurs opérations. Idem pour presque tous les offices et régies, à l'exception de la Régie de la sécurité dans les sports à Trois-Rivières et de l'Office des handicapés à Drummondville.

Nombre d'organismes qui auraient intérêt à installer leur siège social à Montréal, leur clientèle étant concentrée dans la région montréalaise où vit 45 p.cent de la population du Québec, ont choisi la capitale pour des raisons politiques: le Conseil de presse, l'Université du Québec, la CEO, la Fédération des commissions scolaires, etc... autant d'organismes qui sont, comme les ministères, générateurs d'emplois et de retombées commerciales.

Incroyable mais vrai: Québec s'inquiète de ce que le Commerce extérieur et l'Immigration soient à Montréal. Ce modeste transfert, pourtant, ne répondait qu'à un bon sens: c'est ici que sont tous les immigrants, et Montréal est la porte du commerce extérieur! Québec aurait d'ailleurs intérêt à ne pas trop soulever le sujet. Car les ministères économiques souffrent d'être loin de Montréal. Non seulement sont-ils éloignés des principaux centres d'activité, mais leur immersion sur la colline parlementaire leur ont donné une mentalité de fonction publique qui rebute le secteur privé.

Québec a eu un centre des congrès dix ans avant la métropole. Elle a obtenu, en pleine période de restrictions budgétaires, \$30 millions pour un Musée de la Civilisation parfaitement inutile alors que le gouvernement réservait, aux dernières nouvelles, un chèque \$12 millions au MAC, et qu'il fait la fine bouche pour doter Montréal d'équipements culturels dont le besoin s'impose depuis des années.

Quiconque a vécu dans les deux villes a pu comparer la quantité et la qualité des équipements, parcs, piscines, etc, balance toujours favorable à Québec qui compte moins de chômeurs parce que son principal employeur ne ferme jamais boutique.

La capitale est susceptible: elle n'aime pas que les politiciens montréalais gardent leur domicile à Montréal. C'est pourtant normal: si les députés montréalais s'établissent à Québec, aussi bien alors abolir leur fonction, car à quoi servirait un député qui ne vit pas au moins trois jours par semaine parmi les électeurs qu'il représente? M. L'Allier réclame une résidence officielle pour le premier ministre... mais depuis quand le premier ministre n'est-il pas aussi un député?

Quant aux fonctionnaires, plusieurs font, comme les politiciens, la navette entre Montréal et Québec, mais il est notoire que si l'on veut faire son chemin dans la fonction publique, on a intérêt à déménager dans la capitale.

Il y aurait des livres à écrire sur les inéquités imposées à Montréal par des générations de politiciens. Sous Duplessis, la carte électorale défavorisait outrageusement les comtés urbains, ceux de Montréal au premier chef. Ensuite, naquit l'idéologie de la régionalisation, qui a terriblement affecté Montréal. A la fin de son dernier mandat, le gouvernement du PQ, ce parti né à Montréal, avait été totalement aspiré par l'atmosphère de la colline parlementaire et son bilan montréalais était loin d'être reluisant.

Je ne préconise pas le transfert de la capitale à Montréal. Cela signifierait Québec à blanc, engorgerait Montréal et aurait un effet déstabilisateur sur l'ensemble du Québec. C'est de toute façon une hypothèse qui ne tient pas debout. Mais disons que les récriminations de Québec, que le système actuel a tant servi, ont de quoi étonner.

L'histoire ukrainienne

Sous le titre «La moisson du désespoir», Radio-Canada remémorait, le 15 mars, à bon nombre de Canadiens ukrainiens les affres subies il y a 50 ans passés.

L'Ukraine, toujours considérée comme le grenier de l'Europe, perdait dix millions d'innocentes victimes lors d'une famine provoquée artificiellement. Et cela, uniquement pour satisfaire le tyran Joseph Staline qui voulait créer des fermes collectives en déposant les paysans de leur lopin de terre.

Ce crime affreux fut sciemment camouflé au monde entier, alors qu'il s'avère être le pire des actes de barbarie que le monde ait connus.

Pour Staline, comme pour tous ses prédécesseurs, tous les moyens étaient bons pour parvenir à ses fins: la russification de l'Ukraine. Depuis lors, c'est dans les camps de prisonniers que Moscou continue son œuvre diabolique. Les trois quarts des internés sont des Ukrainiens; leur crime: vouloir un pays libre.

Même notre histoire est volée. Le 2 mars, le canal 12 débutait «Peter Ustinov's Russia». Des origines jusqu'en 1242, c'est l'His-

toire de l'Ukraine (qui s'appelait alors Kéivska Rouss) que Peter Ustinov attribue à la Russie. Or, la Russie n'existait pas encore. Ce n'est qu'après que fut créée la dynastie moscovite et ce n'est qu'en 1713 que le tsar Pierre III donna le nom de Russie à la Moscovie et à tous les territoires occupés.

J'ai lu son livre «Ma Russie». Quand on arrive à la page 221, on peut se demander si Peter Ustinov est bien conscient quand il parle des immenses camps de concentration qui se trouvent en Russie et je cite: «Ma Russie n'est pas une prison mais plutôt une école et parfois même, un jardin d'enfants.» C'est une phrase qui porte à réflexion quand on connaît les sévices subis par les millions de personnes qui ont péri ou sont devenues infirmes dans ces «jardins d'enfants».

En 1988, l'Ukraine fêtera le millénaire de sa christianité. Des maintenant, il est clair de voir que Moscou déversera, encore une fois, les flots de sa propagande.

Et dire que Peter Ustinov prétend que «sa Russie» n'est pas impérialiste!

I. BABIUK
Montréal

Du sucre au goût amer

Le ministre à la Privatisation, monsieur Fortier, a vendu la Raffinerie de sucre «dans les intérêts du Québec». C'est bien ce qu'il a dit.

Dans notre région, les emplois sont rares et cette liquidation sera un drame inacceptable pour plusieurs. En effet, il existe déjà 20 chômeurs pour chaque nouvel emploi.

Ce que représente cette vente? Plus de monde sans travail, sans motivation, la vente de la maison, des inquiétudes, un peu plus de malheur, de la honte, de la frustration.

Comme alternatives, ces travailleurs auront: le chômage, le bien-être social, le divorce, le démenagement, les enfants perturbés, la maladie, l'alcool, le vol, la délinquance, un avenir brûlé.

En fait, presque un millier de personnes (les enfants existant)

seront touchées dans la région par cette fermeture à la sauvette.

Ni dans le contrat de vente ni dans les principes de privatisation, le gouvernement libéral ne s'est intéressé aux coûts sociaux et aux conséquences pour les travailleurs. La paie de séparation va être plus grosse, mais cela ne donne pas plus d'emploi.

Les agriculteurs se sont fait posséder naïvement par le rusé ministre libéral Pagé. Il est clair que la politique sucrière est écrite depuis quelque temps.

Mais au nom d'une politique de privatisation, un gouvernement n'a pas le droit de sacrifier le bien-être de la population. Dans notre région, cet employeur est important depuis 1943.

Le sucre n'a plus le même goût et la pilule est dure à avaler pour plusieurs de nos concitoyens.

Michel BLONDIN
Saint-Marc-sur-Richelieu

Sur le transport aérien

J'ai lu, à maintes reprises dans Tribune libre des critiques négatives au sujet de transporteurs aériens que l'on qualifie de nouveaux venus, ne pouvant offrir un service adéquat à cause de leur manque d'expérience et de leur nombre limité d'appareils.

Je fais allusion, bien sûr, à National qui débute et qui a fait vivre à ses voyageurs certains retards regrettables. Je n'ai aucune expérience avec cette compagnie et je n'ai nul intérêt à me porter à sa défense.

Mais laissez-moi vous faire le récit de notre expérience avec notre transporteur national Air Canada.

Mon épouse et moi sommes cédulés pour partir le 8 février pour St-Petersburgh, Floride à 9h30 sur un vol régulier. Or, nous sommes à Dorval à 8h00 tel que recommandé et montons à bord d'un magnifique gros porteur L-1011 à 9h15. Nous sommes sur le point de partir lorsqu'on nous annonce qu'une fuite hydraulique retardera le départ de 30 minutes. A peine quelques minutes plus tard, le départ est reporté à 13h00 et c'est le débarquement complet de l'appareil et remise des billets et coupons valides pour un dîner dans la salle à manger de l'aéroport.

le vol ne quittera Montréal qu'à 15h40. C'est alors qu'on vient de songer à mettre les passagers dans deux plus petits appareils soit des DC 9. Inutile d'insister sur le fait que cet appareil n'est pas du genre offrant le confort pour un tel voyage. C'est juste acceptable pour Montréal-Toronto.

Que dire des groupes qui devaient s'embarquer pour une croisière à partir de Tampa à 16h00?

Que croyez-vous pouvoir faire durant sept heures dans un aéroport, en tenue d'été et sans voiture?

Qu'une compagnie qui débute avec une flotte de cinq appareils soit confrontée avec de telles difficultés, passe encore, mais un transporteur dont la flotte dépasse largement 150 appareils, c'est tout simplement inexcusable.

Que dire de notre journée entière du samedi perdue sur nos vacances d'une semaine seulement?

Nous sommes finalement arrivés à Tampa à 19h15, accueillis par une représentante de Touram ne parlant que l'anglais alors que nous aurions dû arriver à 12h00.

Qui a dit que les nouveaux venus dans le domaine du transport aérien représentent des risques du côté fiabilité?

René BRUNELLE

POINT DE VUE

Quelques impressions politiques du Maroc

L'auteur est professeur au Département des sciences administratives de l'Université du Québec à Montréal.

J'ai été invité tout récemment à participer à un symposium arabo-africain, qui se tenait à Casablanca, au Maroc, où je devais parler de la communication et du pouvoir. J'y passai donc une toute petite semaine, et j'eus l'occasion, parlant couramment l'arabe, de rencontrer non seulement des collègues du Maroc, Mauritanie, Tunisie, Libye, Liban, Syrie et Égypte, mais aussi des collègues du Tojo, de Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Mali. J'eus aussi l'opportunité, le soir, de causer au monde «ordinaire», celui de la rue, de Casa et de Rabat, la capitale, où je passai une journée.

GILBERT TARRAB

Ce n'est pas du symposium que j'aimerais vous entretenir, cependant. Encore qu'il faudrait y revenir un jour, tant les communications furent brillantes: je pense notamment à celles du Tunisien Hichem Djait (qui publia, en français, au Seuil, «La personnalité et le devenir arabo-islamique», en 1974, et «L'Europe et l'Islam» en 1978), des Marocains Boudkar Ben-Omar, Mohammed Chafik, Abdeslam Bou-Mahdjil, Mohammed Wakidi, Mohammed Ayad, Ali Elguendiss, du Libanais Halim Barakat, et de tant d'autres, sans oublier l'instigateur de l'événement, le Dr Lahbabi.

Non, ce que j'aimerais partager ici avec le lecteur, ce sont des impressions de rue, — et comme toutes impressions qui se respectent, ces dernières ne sont pas basées sur une enquête scientifique, avec guide d'entretien, tests statistiques de significations et autres appareils méthodologiques éprouvés et sophistiqués. Ce ne sont là qu'observations rapides, mais que j'ai eu le soin, toutefois, d'aller glaner et chez mes collègues intellectuels du symposium et chez l'homme de la rue (et des cafés).

L'œil la puce à l'oreille le soir de mon arrivée. Au souper, je glissai à l'organisatrice-en-chef du colloque (qui se trouve être l'épouse du Dr Lahbabi) que j'aimerais, le surlendemain, parler du conflit au Proche-Orient, comme illustration pratique de ma communication théorique. Je compris très vite, à ses yeux, que je commettais là une gaffe impardonnable. «Ceci est un colloque de nature générale, et non politique», me suis-je fait répondre gentiment mais sur un ton ferme. Bien sûr, je pouvais dire ce que je voulais, mais recommandation me fut faite de ne pas soulever les passions. Il ne fallait pas oublier que le colloque était arabo-africain, et qu'il portait sur le «démaïnisme» (science du «démaïn») et le tiers-mondisme. Fort bien. Par acquit de conscience, je montrai quand même à cette charmante personne un article que j'avais publié dans une revue de Montréal sur le conflit israélo-palestinien, et qui, mon Dieu, défendait des options fort modérées, cen-

les qui sont partagées par le Comité québécois pour la Paix au Proche-Orient, et par le Regroupement pour un dialogue Israël-Palestine, auxquels j'appartiens.

Le lendemain, au petit déjeuner, la dame l'avait lu. Grands yeux et mine abasourdie.

Non, décidément, il ne fallait absolument pas que je me mette les pieds dans un pareil guépier: «N'oubliez pas, cher monsieur, vous pouvez parler de tout dans ce colloque, mais pas de cette question.»

Parfait: je me le tins pour dit.

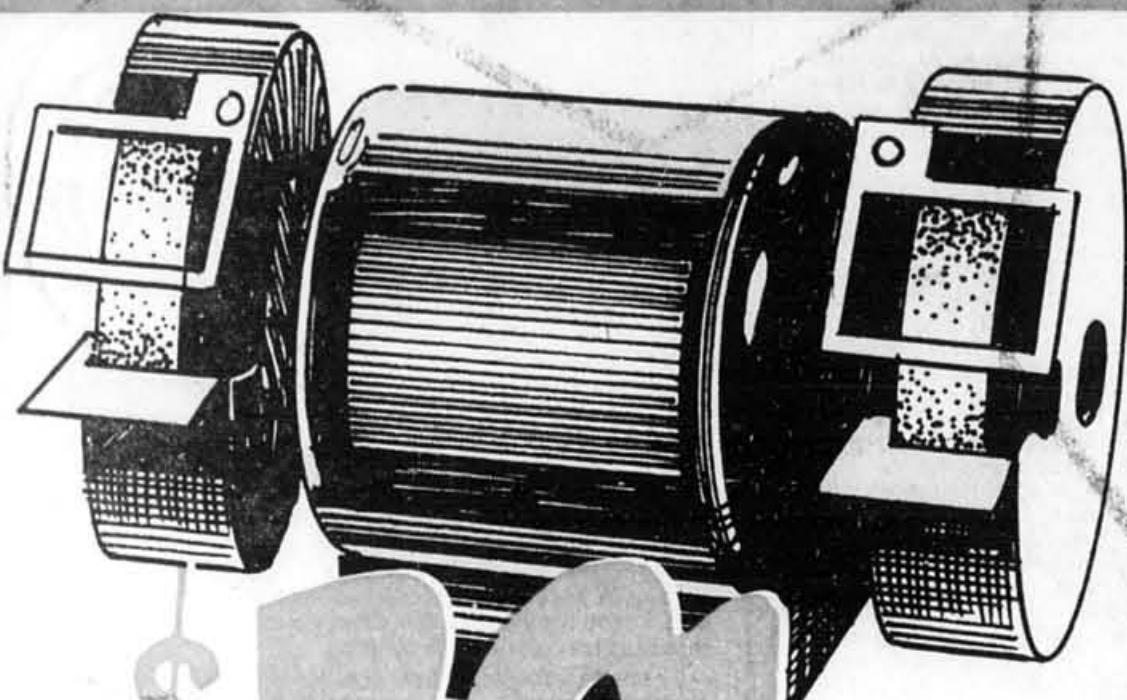
Mais ô surprise! Des la première séance du matin, on donna la parole à un représentant de l'aile gauche et radicale de l'OLP qui, pendant près d'une demi-heure, fit un discours très dur à propos de l'existence même de l'Etat d'Israël (fut-ce dans ses frontières d'avant la guerre de juin 1967, ce pourquoi nous millions, ici même, au Québec) qu'il remettait en cause, dans ses fondements mêmes.

Intrigué, je décidai de sonder les nombreuses connaissances que je m'étais faites. L'interrogeai aussi les gens dans les cafés (les gens sont très liants, là-bas), le barman de l'hôtel, etc. Partout, ce fut quasiment la même réponse: Israël est un cancer, qu'il fallait extirper du monde arabe musulman. Car même la chrétienté est juste tolérée, dans le monde arabe. Certes, il y avait bien au colloque deux jésuites habitant et ouvrant au Maroc, et quoi que fort bien insérés dans la communauté musulmane environnante, ils savaient se tenir à carreau et de surcroît, ils avaient très bien compris — interiorisé — le seuil de tolérance acceptable. La minorité juive marocaine, elle, semble très bien intégrée et acceptée là-bas: elle est sous la protection du roi!

Qu'on me comprenne bien: les excellents amis musulmans que je me suis faits au Maroc m'ont longuement expliqué, jusque très tard dans la nuit, la philosophie musulmane et ses principes de base. Je ne compte pas m'y étendre ici: je la respecte et comprends fort bien toutes celles et ceux qui les suivent.

Mais la question, brûlante, lancinante et obsédante, que je me pose depuis mon retour du Maroc, est la suivante: si dans le pays le plus modéré du monde arabe (c'est chose connue: le Maroc l'est!), les intellectuels et le peuple continuent à penser ainsi, même après le fameux sommet de Fes et qu'ils continuent à remettre en cause l'existence même de l'Etat d'Israël (fut-ce, à nouveau, dans ses frontières d'avant juin 1967), qui fêtera dans une couple d'années son 40e anniversaire de naissance, alors je me dis: à quoi bon militer, au Québec, avec des intellectuels québécois et arabes occidentalisés et vivant en diaspora, pour ce qui n'est, dans le fond, qu'une utopie ou au mieux, un rêve lointain? Marcuse faisait l'éloge de l'utopie, dans les années 1970: faut-il en faire l'éloge en 1986?... Il est vrai aussi que Marcuse intitulait son livre: «Fin de l'utopie?» (avec un point d'interrogation).

OUVERTURE À VILLE LASALLE, MERCREDI LE 16 AVRIL À 9:00, D'UN 2^{ème} SUPER ENTREPÔT BRICO CENTRE!



rég. 62.99

MEULEUSE MOTORISÉE

- modèle V 1095
- 1/2 c.v.
- non C.S.A.
- 670779

PORTE PERSIENNE EN PIN

- grade à peindre
- haut & bas
- 24" x 80"
- quincaillerie incluse
- 230011

rég. 37.49

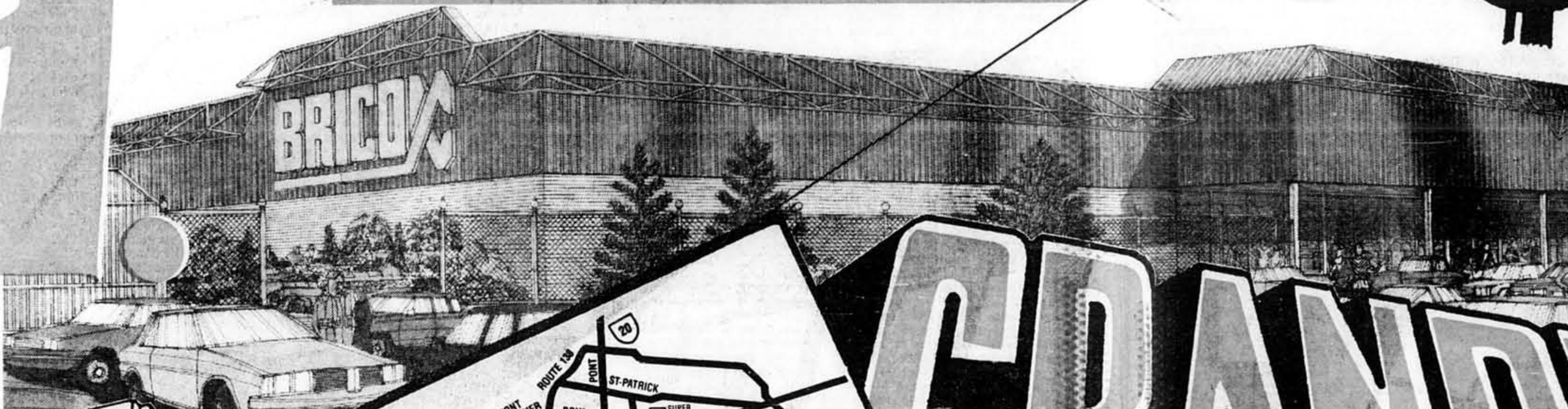


ROBINET DE CUISINE

- #8111 W/S, chrome
- 8" - 1 manivelle
- avec lave-légume
- 722344

rég. 57.99

LE SUPER ENTREPÔT BRICO CENTRE



Coin Newman et Lapierre

GRANDE OUVERTURE

GRATUITS!

- 10 000 ballons
- 1 000 casquettes
- 2 500 plantes



PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 3 MAI '86

ON FÊTE AUSSI A LONGUEUIL!

DEMAIN - 9:00 HEURES A.M.

TUILES TERRA COTTA

- usage intérieur
- couleur nature
- 1/4" x 4" x 8" pi. ca.

rég. 99c

la tuile sq. ft.



MOUSSE DE TOURBE

- couvrir
- 4 pi. cu.
- 832705

rég. 5.99

VENTILATEUR DE PLAFOND 36"

- modèle 336 W4
- 4 pales en bois au fini ivoire
- 3 vitesses, moteur réversible
- interrupteur à trette
- 629401

rég. 85.00

LA CHANSON FRANÇAISE À LA RADIO

Masse refuse de se résigner
aux assouplissements du CRTC

MUSIQUE



Claude Gingras

Deux
concerts
du « Mét »

■ L'Orchestre Métropolitain poursuit une saison particulièrement active, avec deux concerts en quelques jours : jeudi soir et lundi soir.

Jeudi soir, 20 h, salle Claude-Champagne, le programme donne la vedette au flûtiste André-Gilles Duchemin, qu'on entendra dans trois œuvres : *Night Soliloquy*, de l'Américain Kent Kennan, la *Ballade* de Suisse Frank Martin (œuvres datant respectivement de 1938 et 1939) et la transcription que M. Duchemin a faite pour son instrument du Concerto pour violon du Soviétique Dimitri Kabalevsky (œuvre de 1948). L'Orchestre Métropolitain, dirigé par son titulaire Marc Belanger, complètera avec des *Danses hongroises* de Brahms et la célèbre *Moldau* de Smetana.

Lundi soir, 20 h, salle Maisonneuve, le « Métropolitain » sera dirigé par un chef invité, Jacques Beaudry. Programme : *Mouvement symphonique* no 1 de Roger Matton, *Symphonie* no 28, en do majeur, K. 200, de Mozart, Concerto pour violon de Tchaïkovsky et *Sinfonietta*, en quatre mouvements (1947), de Poulenc.

Vendredi, 20 h, salle Claude-Champagne, dans le cadre des concerts publics (radiodiffusés en direct) du Réseau français de Radio-Canada, on entendra le *Trio de Montréal*, formé de Berta Rosenohl-Grinhauz au piano, Luis Grinhauz au violon et Guy Fouquet au violoncelle. Programme : Trio op.97 de Beethoven (dit *Trio à l'Archiduc*), Trio op.8 de Brahms et deuxième Trio (de 1982) de Clermont Pépin.

OSM : relâche jusqu'à la fin du mois

■ L'Orchestre Symphonique de Montréal ne donne pas de concerts de séries avant la fin du mois. Il prépare les représentations de *Aida*, de Verdi, qui prend l'affiche à l'Opéra de Montréal le mardi 22. Pour la première fois dans son histoire, l'OSM présentera deux productions concurrentes : à compter du 24 avril, trois représentations de *Il Barbiere di Siviglia*, de Rossini (une reprise), alterneront avec les sept de *Aida*.

La 39e saison de Pro Musica

■ La Société Pro Musica a profité de son concert d'hier soir (le Quatuor laSalle) pour annoncer la programmation de sa prochaine saison, sa 39e : *Ensemble Pro Musica*, dir. Charles Dutoit (29 septembre), *Musici de Montréal et Tudor Singers* (20 octobre), *Ensemble Musica Antiqua Köln* (Cologne) (24 novembre), *Louis Lortie*, pianiste (15 décembre), *Music from Marlboro* (ensemble de musique de chambre du Festival de Marlboro, Vermont) (19 janvier), *Martti Talvela*, basse, dans le cycle *Winterreise*, de Schubert (16 mars), *Claude Helffer*, pianiste (13 avril), *American String Quartet et Heinz Holliger*, hautboïste (11 mai). Les huit concerts (tous le lundi) à la salle Maisonneuve, sauf ceux des 20 octobre et 24 novembre, à la Church of St. Andrew and St. Paul.

Le centenaire Liszt

■ Cinq événements souligneront prochainement — et d'autres s'y ajouteront sans doute — le centenaire de la mort de Franz Liszt.

Tout d'abord, dans le cadre des concerts publics de Radio-Canada, quatre récitals : trois de piano, à la salle Claude-Champagne, et un d'orgue, à l'Oratoire Saint-Joseph. Les invités sont les pianistes *Ronald Turini* (9 mai), *Janina Fialkowska* (16 mai) et *André Laplante* (23 mai) et l'organiste *Raymond Daveluy* (30 mai).

À ces quatre récitals s'ajoute une audition de l'oratorio *Christus* par l'Ensemble vocal Arts-Québec, dir. Yves Courville, le 4 mai, 20 h, église Erskine and American.

Le Centre du Jeune Interprète

■ Les Jeunesses Musicales du Canada ont inauguré vendredi le Centre du Jeune Interprète. Il s'agit d'une petite salle de concert aménagée dans l'immeuble des JMC, au 305 est, Mont-Royal, dotée d'un piano Knabe et pouvant contenir 80 personnes. Le Studio de Musique ancienne y a travaillé et l'a jugée acoustiquement adéquate. La salle est ouverte aux jeunes musiciens (solistes et petits groupes) désireux d'y répéter ou d'y donner des concerts. Pour l'instant, des Ateliers JMC s'y donnent le samedi, à 10 h 30, jusqu'au 3 mai. Pour renseignements et location : 845-4108.

Un livre sur Charles Dutoit

■ Préparant un livre sur Charles Dutoit, pour les Éditions de l'Homme, Georges Nicholson a suivi notre maestro dans la tournée américaine de l'OSM, il l'a ensuite accompagné à Londres, puis a rencontré en Suisse d'anciens collègues de Dutoit et son ancienne femme, la pianiste *Martha Argerich*. Le livre (300 pages) sortira le 7 octobre, jour où Dutoit aura 50 ans.

« Faust » à Joliette

■ En attendant que le Festival de Lanaudière annonce sa programmation de cet été, les échos à cet égard continuent de nous parvenir. Le dernier : une version de concert de *Faust*, de Gounod.

Pour des raisons inconnues, le contralto *Maureen Forrester* a annulé le récital qu'elle devait donner pour Radio-Canada le 2 mai. Il n'y aura pas de concert de remplacement ce soir-là.

Le chef d'orchestre et compositeur suisse *Michel Tabachnik* dirige l'Orchestre Symphonique de Québec ce soir : Ravel, Morrel, Dvorak et Moussorgsky.

Le nouveau directeur des Tudor Singers, *Patrick Wedd*, fera ses débuts lors du concert du 27 avril, consacré à Haydn.

La Saint Lambert Choral Society, dir. David Christiani, présente l'oratorio *Le Roi David*, de Honegger, vendredi et samedi, 20 h, en l'église de l'avenue Lorne.

L'Orchestre Symphonique de Montréal prépare un autre « Festival Métardi Plus » pour cet été, basilique Notre-Dame. Six concerts, détaillés annoncés plus tard.

■ OTTAWA — Le ministre des Communications Marcel Masse a décidé de prendre les grands moyens pour inciter les radiodiffuseurs à maintenir la norme de 65 p. cent de diffusion de chanson française, en vigueur depuis 1980, malgré un assouplissement du CRTC autorisant, depuis mars, un minimum de 55 p. cent.

PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

Au cours d'une entrevue, hier, le ministre a reconnu les problèmes des créateurs et producteurs de chansons françaises au Québec et il a admis que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) était peut-être justifié de permettre un plancher de 55 p. cent, tout en maintenant l'objectif idéal de 65 p. cent, mais il a quand même affirmé que cette situation le préoccupait au plus haut point et qu'au plan politique il refusait de s'y résigner.

« Je suis grandement préoccupé par cette situation, a-t-il déclaré, et je ne suis pas du tout surpris des réactions du milieu de la production et de la distribution de la chanson d'expression française au Québec en particulier.

« Par contre, je demeure convaincu, a poursuivi M. Masse, que les ondes ne doivent pas servir à l'anglicisation, mais à la promotion et à la diffusion du fait français au Québec et ailleurs au Canada. »

Pour le ministre des Communications, il est tout à fait essentiel que la situation soit redressée. « Tous les intervenants, a-t-il ajouté, doivent d'ailleurs œuvrer ensemble, autant les producteurs que les radiodiffuseurs, pour éviter l'anglicisation des ondes. »

\$5 millions d'argent neuf

Le ministre Masse n'a pas du tout l'intention de demeurer à l'écart de ce débat et de la recherche des solutions. Dans un premier temps, il « l'intention de présenter le dossier d'ici une dizaine de jours au Cabinet et d'annoncer une politique globale d'aide aux créateurs, producteurs, distributeurs et diffuseurs au mois de mai. Une première tranche de \$5 millions « d'argent neuf » déjà prévu au budget Wilson de février dernier sera investie dans l'opération.

Le ministre a aussi l'intention de convaincre les radiodiffuseurs d'aborder toute cette question avec optimisme et de leur demander de prendre tous les moyens qui s'imposent pour revenir le plus tôt possible à la norme de 65 p. cent de chansons françaises.

« De son côté, mon ministère et le gouvernement du Canada, a-t-il ajouté, verront à ce que les diffuseurs collaborent à cet objectif. »

Tout en refusant de renverser directement la décision du CRTC, qui, selon lui, a dû analyser des critères objectifs avant de prendre sa décision, le ministre Masse a quand même refusé de partager l'attitude pessimiste qui se dégage du dossier.

En 1978, les créateurs et producteurs francophones canadiens ont produit 156 microsillons français. En 1985, le nombre est passé à 68 microsillons.

« C'est ainsi, a indiqué M. Masse, que la radiodiffusion, qui est étroitement liée à la production de disques, en est venue à envisager les quotas et les pourcentages. »

En mars dernier, le CRTC a fait passer le plancher de 65 à 55 p. cent pour toutes les stations de radio AM et envisage aussi de consentir le même pourcentage aux stations FM si les diffuseurs en font la demande.

Depuis 1972, alors qu'une enquête révélait que moins de 50 p. cent des pièces vocales diffusées étaient françaises, le CRTC a souvent révisé ses positions. Des 1973, il allait jusqu'à imposer 75 p. cent de contenu français aux heures de grande écoute et une moyenne hebdomadaire de 65 p. cent.

En 1980, l'organisme de contrôle et de surveillance révisait sa position et exigeait 65 p. cent partout. En 1983, il commençait à permettre 55 p. cent pour certains radiodiffuseurs AM et FM de musique rock.

Le ministre Masse n'est pas du tout convaincu que la situation est irréversible et que les radiodiffuseurs n'ont plus d'autres choix que d'augmenter la proportion des productions américaines et anglaises au détriment des créations vocales françaises, parce que la production n'est plus suffisante, pour justifier davantage.



André-Gilles Duchemin jouera à la flûte le Concerto pour violon de Kabalevsky jeudi soir, avec l'Orchestre Métropolitain.

Dernier concert de
l'Orchestre des Jeunes

■ L'Orchestre des Jeunes du Québec présente le dernier concert double de sa « Série montréalaise » vendredi et samedi, 20 h, Redpath Hall de l'université McGill. Chef invité : Simon Streatfeild, chef de l'Orchestre Symphonique de Québec. Soliste : *Angèle Dubeau*, violoniste. Programme : *Symphonie* no 28, en do majeur, K. 200, de Mozart, Concerto pour violon de Tchaïkovsky et *Sinfonietta*, en quatre mouvements (1947), de Poulenc.

Vendredi, 20 h, salle Claude-Champagne, dans le cadre des concerts publics (radiodiffusés en direct) du Réseau français de Radio-Canada, on entendra le *Trio de Montréal*, formé de Berta Rosenohl-Grinhauz au piano, Luis Grinhauz au violon et Guy Fouquet au violoncelle. Programme : Trio op.97 de Beethoven (dit *Trio à l'Archiduc*), Trio op.8 de Brahms et deuxième Trio (de 1982) de Clermont Pépin.

OSM : relâche jusqu'à la fin du mois

■ L'Orchestre Symphonique de Montréal ne donne pas de concerts de séries avant la fin du mois. Il prépare les représentations de *Aida*, de Verdi, qui prend l'affiche à l'Opéra de Montréal le mardi 22. Pour la première fois dans son histoire, l'OSM présentera deux productions concurrentes : à compter du 24 avril, trois représentations de *Il Barbiere di Siviglia*, de Rossini (une reprise), alterneront avec les sept de *Aida*.

La 39e saison de Pro Musica

■ La Société Pro Musica a profité de son concert d'hier soir (le Quatuor laSalle) pour annoncer la programmation de sa prochaine saison, sa 39e : *Ensemble Pro Musica*, dir. Charles Dutoit (29 septembre), *Musici de Montréal et Tudor Singers* (20 octobre), *Ensemble Musica Antiqua Köln* (Cologne) (24 novembre), *Louis Lortie*, pianiste (15 décembre), *Music from Marlboro* (ensemble de musique de chambre du Festival de Marlboro, Vermont) (19 janvier), *Martti Talvela*, basse, dans le cycle *Winterreise*, de Schubert (16 mars), *Claude Helffer*, pianiste (13 avril), *American String Quartet et Heinz Holliger*, hautboïste (11 mai). Les huit concerts (tous le lundi) à la salle Maisonneuve, sauf ceux des 20 octobre et 24 novembre, à la Church of St. Andrew and St. Paul.

Le centenaire Liszt

■ Cinq événements souligneront prochainement — et d'autres s'y ajouteront sans doute — le centenaire de la mort de Franz Liszt.

Tout d'abord, dans le cadre des concerts publics de Radio-Canada, quatre récitals : trois de piano, à la salle Claude-Champagne, et un d'orgue, à l'Oratoire Saint-Joseph. Les invités sont les pianistes *Ronald Turini* (9 mai), *Janina Fialkowska* (16 mai) et *André Laplante* (23 mai) et l'organiste *Raymond Daveluy* (30 mai).

À ces quatre récitals s'ajoute une audition de l'oratorio *Christus* par l'Ensemble vocal Arts-Québec, dir. Yves Courville, le 4 mai, 20 h, église Erskine and American.

Le Centre du Jeune Interprète

■ Les Jeunesses Musicales du Canada ont inauguré vendredi le Centre du Jeune Interprète. Il s'agit d'une petite salle de concert aménagée dans l'immeuble des JMC, au 305 est, Mont-Royal, dotée d'un piano Knabe et pouvant contenir 80 personnes. Le Studio de Musique ancienne y a travaillé et l'a jugée acoustiquement adéquate. La salle est ouverte aux jeunes musiciens (solistes et petits groupes) désireux d'y répéter ou d'y donner des concerts. Pour l'instant, des Ateliers JMC s'y donnent le samedi, à 10 h 30, jusqu'au 3 mai. Pour renseignements et location : 845-4108.

Un livre sur Charles Dutoit

■ Préparant un livre sur Charles Dutoit, pour les Éditions de l'Homme, Georges Nicholson a suivi notre maestro dans la tournée américaine de l'OSM, il l'a ensuite accompagné à Londres, puis a rencontré en Suisse d'anciens collègues de Dutoit et son ancienne femme, la pianiste *Martha Argerich*. Le livre (300 pages) sortira le 7 octobre, jour où Dutoit aura 50 ans.

« Faust » à Joliette

■ En attendant que le Festival de Lanaudière annonce sa programmation de cet été, les échos à cet égard continuent de nous parvenir. Le dernier : une version de concert de *Faust*, de Gounod.

Pour des raisons inconnues, le contralto *Maureen Forrester* a annulé le récital qu'elle devait donner pour Radio-Canada le 2 mai. Il n'y aura pas de concert de remplacement ce soir-là.

Le chef d'orchestre et compositeur suisse *Michel Tabachnik* dirige l'Orchestre Symphonique de Québec ce soir : Ravel, Morrel, Dvorak et Moussorgsky.

Le nouveau directeur des Tudor Singers, *Patrick Wedd*, fera ses débuts lors du concert du 27 avril, consacré à Haydn.

Lemire quitte
Casse-Tête

■ Daniel Lemire, un des meilleurs humoristes au Québec, a décidé de privilégier sa carrière, de ménager sa santé et sa force créatrice en renonçant à poursuivre l'animation de *Casse-Tête*.

Cette émission présentée trois fois la semaine depuis les studios de Télé-Métropole a remporté un succès étonnant à sa première année de diffusion, atteignant selon un récent sondage 758 000 foyers les lundis.

JEAN BEAUNOYER

Des chiffres qui expliquent l'inquiétude des autorités de TVA qui se retrouvent en position de force pour négocier avantageusement avec les « amis commanditaires » en prévision d'une deuxième année.

« Mais je ne me vois pas préparer trois demi-heures par semaine encore une autre année, nous confiait Daniel Lemire. J'avais accepté d'animer cette émission pendant l'ouragan Ding et Dong, Broue et tous les autres spectacles humoristiques qui drainent beaucoup de spectateurs cette année mais je suis vidé et l'an prochain, cette émission ne pourrait que descendre. J'ai un certain talent mais je ne suis pas superman et nous n'avons pas au Québec le bassin artistique pour nourrir trois émissions d'humour par semaine. »

Lemire a vécu une année cloi-

tré pour relever une émission fortement critiquée à ses débuts. Luttant constamment contre la montre, explorant toutes les facettes possibles de l'humour, puisant à même son matériel de scène sans jamais avoir le temps de renouveler ses personnages, le jeune humoriste a choisi de ménager la montre pour aller un peu plus loin : « Je n'ai pas envie de brûler le succès par les deux bouts et de me retrouver à attendre six mois. »

C'est à peine une galéjade. L'humour est la denrée la plus périssable qui soit et les longues carrières doivent être menées intelligemment. Lemire a choisi de retourner à l'écriture pour préparer un nouveau spectacle et c'est sur scène qu'il pourra se permettre d'évoluer :

« J'ai aimé l'expérience même si je suis conscient que ça été pourri de grand bout. Il a fallu travailler tellement fort pour tout remettre en place, investir tellement d'idées, d'énergies : on a tout essayé. On ne trouvera rien de neuf l'an prochain. On aura beau faire pour me garder mais je suis bien conscient que si les cotes d'écoute baissent, on ne se gênera pas pour me mettre à la porte à une semaine d'avis. »

Lemire complètera donc les quatre semaines de la saison et se retrouvera devant sa table d'écriture tout en participant au festival *Juste pour rire* l'été prochain avant le prochain spectacle complet.



Douze pays et Raf Vallone à la Quinzaine

■ QUÉBEC (PC) — Un total de 28 troupes de 12 pays et six provinces canadiennes seront au rendez-vous de la Quinzaine internationale du théâtre qui se déroulera à Québec du 30 mai au 14 juin, a-t-on annoncé hier lors du dévoilement de la programmation officielle de l'événement.

On est d'ores et déjà assuré de la présence de Raf Vallone qui effectuera un retour remarqué sur les planches après plus de 20 ans consacrés au cinéma, de Bibi Andersson, présidente du jury, et de Philippe Noiret.

La première édition de la quinzaine en 1984 aura conféré à la manifestation son importance au niveau international par la participation de compagnies de prestige représentatives du théâtre de leur pays respectif.

S'il n'en tient qu'au directeur artistique, Alexandre Hausvater, l'événement de cette année devrait réitérer la performance grâce, entre autres, à des pièces inédites au Québec ou spécialement créées pour la quinzaine, de même qu'à des conférences et ateliers menés par des personnalités du métier.

Quelque 60 pays ont contacté les organisateurs pour participer à la quinzaine. De ce nombre, 12 seront reçus à Québec, dont l'Afrique du Sud, l'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, la Hollande, l'Inde, la Suède et Israël.

En tout 24 spectacles seront à l'affiche dans huit ou neuf lieux du Vieux-Québec et ses environs, auxquels viendront se greffer quatre spectacles présentés en marge de la quinzaine dans le but de promouvoir de nouvelles formes de théâtre.

Parmi ces spectacles, on trouve une production du Théâtre

du Loup de Genève, *Krazy cat*, d'après George Herriman. C'est une réalisation qui transpose la bande dessinée sur scène.

Également, de Hollande, la compagnie Studio Hinderik présentera en première nord-américaine *Stoerprand* (Le bord du trottoir) dont Alexandre Hausvater affirme qu'il s'agit d'une expérience unique.

« Faire un festival international, c'est un peu comme être un collectionneur de timbres. Un jour, on s'arrête à un petit magasin et on découvre des timbres extraordinaires. »

LE MARI DE GISÈLE OU LA FIN D'UN TRAVESTI

Assurément quelque satisfaction..

Le mari de Gisèle ou la fin d'un travesti, de Simon-Patrick Mainville, une production du Théâtre Sans Rideau, au Théâtre des Galeries, 6968 Saint-Denis, jusqu'au 26 avril. Avec Claude Côté. Mise en scène Gérard Duval. Scénographie Madeleine Tremblay.

Le Théâtre des Galeries est une petite salle, à l'étage d'un immeuble situé à l'intersection de Saint-Denis et Jean-Talbot.

RAYMOND BERNATCHEZ

Ion. Quelques chaises pliantes, une scène minuscule. On y produit actuellement, avec une grande économie de moyens, une création à un personnage de Simon-Patrick Mainville, un jeune auteur qui n'en est tout-à-fait pas à ses premières armes.

mari de Gisèle ou la fin d'un travesti, est un suspense, inspiré d'un fait divers. À partir du récit qu'on lui a fait de cet événement, Mainville a écrit une œuvre fictive. De la complexe psychologie d'un personnage imaginaire a surgi un être trouble, troublé, troublant, un homme assumant difficilement sa bisexualité. Père attentionné et amoureux de sa femme qui, à une certaine époque, hantait en travesti les bars gais de la ville.

Le texte de Mainville est fort bien construit. Il nous mène littéralement en bateau durant la première partie de la représentation. Cet homme, interprété par Claude Côté, nous raconte d'abord avec le plus grand détachement l'épilogue tragique de sa vie. Sur le ton d'un com-

mérage, comme le ferait un voisin commentant un malheur survenu dans la maison d'à côté.

Puis Mainville nous fait pénétrer dans une autre dimension. Notre conteur n'est pas le voisin, c'est le bisexuel lui-même qui s'adresse à nous. Le drame n'est pas encore survenu. Il le prépare tout simplement dans sa tête en évaluant les réactions de l'entourage. Il va maintenant l'exécuter et en clarifier les motifs.

C'est un excellent travail, un bon texte dramaturgique n'ayant rien de commun avec l'exercice littéraire auquel il s'était livré précédemment en présentant *Tea Time* dans un café-théâtre. Il nous tient du début à la fin, ses effets sont bien étudiés, le dialogue est pertinent

et la structure, non linéaire, fort habilement conçue.

L'interprétation de Claude Côté, un comédien professionnel qui ne travaille pas dans le circuit habituel des P.M.E. théâtrales, est tout à fait convaincante.

La scénographie est élémentaire mais on peut excuser cela en tenant compte du fait que le Théâtre Sans Rideau ne disposait que de \$2 500 pour monter le spectacle, publicité incluse.

Ce n'est donc pas mauvais loin de là, et si l'idée vous prend d'assister à l'une des représentations du *Mari de Gisèle*, de risquer une sortie hors des traditionnels théâtres de création, vous y trouverez sûrement quelque satisfaction.

Deneuve et BB poursuivent Roger Vadim

PARIS (AFP) — Brigitte Bardot et Catherine Deneuve, l'une ex-épouse, l'autre ex-compagne du cinéaste Roger Vadim, estiment que celui-ci « exploite leur célébrité dans un but uniquement mercantile » et elles lui réclament 200 000 francs (\$38 000) de dommages et intérêts à la suite de la parution de son livre de souvenirs *D'une étoile l'autre*.

Dans son livre, version expurgée de celui récemment paru aux États-Unis sous le titre *Bardot, Deneuve, Fonda*, le réalisateur raconte par le menu ses amours et ses années de vie commune avec les deux actrices. Roger Vadim a vécu avec B.B. de 1952 à 1957 et avec Catherine Deneuve, avec qui il a eu un fils, de 1961 à 1964.

Les deux femmes ont trouvé ce livre de souvenirs « long, ennuyeux et médiocre ».



À CKLM
Fernand Gignac a été nommé directeur artistique et de la programmation de la station CKLM, et Claude Valade, assistante à la programmation.

Horowitz de retour en URSS

PARIS (AFP) — Devenu citoyen américain en 1944, le célèbre pianiste russe Vladimir Horowitz, 81 ans, devait quitter Paris hier pour l'URSS où, après 61 ans d'exil volontaire, il donnera à Moscou un premier récital le 20 avril, puis un deuxième à Leningrad une semaine plus tard.

Au-delà de son intérêt artistique, l'événement est la première manifestation de prestige concrétisant l'accord passé entre Reagan et Gorbatchev sur les échanges culturels entre les États-Unis et l'URSS, constatent les observateurs. Le Ballet du Kirov de Leningrad est attendu aux États-Unis en mai prochain

après 22 ans d'absence.

« Avant de mourir, je veux revoir le pays où je suis né », avait dit Vladimir Horowitz en janvier à New York où il est établi, en annonçant sa décision de donner deux concerts en URSS qui seront suivis par d'autres à Hambourg et Berlin (RFA).

Il y a un an, interrogé à Paris sur l'URSS, le virtuose avait pourtant répondu très nettement : « Pas question d'y retourner. Pas pour des raisons politiques, mais j'y ai laissé de trop mauvais souvenirs et toute ma famille ».

L'ACTRA craint pour l'avenir du Canada

TORONTO (PC) — La libéralisation des échanges économiques avec les États-Unis pourrait causer un grave préjudice à l'industrie canadienne du cinéma et de la télévision et menacer l'existence même du Canada comme pays indépendant, a soutenu hier un porte-parole de l'Alliance canadienne des artistes du cinéma et de la télévision devant un comité de la législature ontarienne.

« Comme pays, nous ne pourrions même plus raconter nos propres histoires, a affirmé M. Charles Lazer, de l'ACTRA. Et ce sera la fin de notre souveraineté culturelle. »

M. Lazer a expliqué au comité restreint sur les affaires économiques que, du point de vue de l'industrie au sein de laquelle il oeuvre, « tout ce concept du libre-échange devient absurde dès l'instant où vous constatez que vous n'avez rien à échanger. »

« Nous sommes déjà inondés par la programmation américaine. Pourquoi chercherions-nous à en obtenir davantage, lorsque tous les sondages nous enseignent systématiquement que la plupart d'entre nous veulent plus de contenu canadien ? »

CHOIX D'ÉMISSIONS PAR MARIO FONTAINE

- 10:00 — Cérémonies secrètes — Dur, ce Losey où la mort côtoie le mystère. Avec des comédiens de classe, dont Mia Farrow, Elizabeth Taylor et Robert Mitchum.
- 13:30 — Baseball — Le premier match de la saison à Montréal des Expos.
- 19:30 — L'agent fait le bonheur
- 20:00 — Téléjournal, suivi du Point
- 20:30 — Soirée du hockey. Saint-Louis à Minnesota
- 22:40 — Simone de Beauvoir

285-7111
LES ANNONCES CLASSÉES
la presse

aujourd'hui

LE RADIO
Café
provigo

dès 11 heures,
Benoit Marleau et Angèle Arsenault
accueillent

le CARDINAL
PAUL-ÉMILE LÉGER...
et plusieurs surprises!

dès 12 heures,
GILLES PROULX
et YVON LAMARRE
parlent des problèmes des Montréalais.

LE NOUVEAU
CJMS 128
RADIO AM STÉRO

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

CONCERTS GRAND MARNIER
lundi, le 12 mai 1986 à 20 h

The Philadelphia Orchestra
Riccardo Muti
DIRECTEUR ARTISTIQUE

FAURÉ
STRAVINSKY
BRUCKNER

Pelléas et Mélisande, suite, opus 80
L'Oiseau de feu, suite (version 1919)
Symphonie no 4 «Romantique»

Billets : 25 \$, 17,50 \$ et 12,50 \$

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

Reservations téléphoniques : 514 842 2112, Frais de service

Redevance de 1 \$ sur tout billet de plus de 7 \$

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction: yvette brind'amour mercedes palomino

On m'appelle Emilie
Ce soir 20 h

MARIA PACÔME

Mise en scène: JEAN DALMAIN

Janine Sutto • Catherine Bégin • Luis de Cespedes

Yves Soutière • Nathalie Gadouas

Decor: Marcel Dauphinais Costumes: François Barbeau Eclairages: Louis Sarraillon

4664, rue St-Denis Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gifford 844-1793

TPQ Le Théâtre Populaire du Québec présente une comédie d'amour de Marivaux

le jeu de l'amour

Marivaux est notre Mozart... C'est l'écrivain le plus libre de passion, d'idées, d'invention, que la France nous ait donné. Le Point, Paris

mise en scène Nicole Filion scénographie: Méridith Caron éclairages: Louise Lemieux

avec Réjean Guénette Sylvie Léonard Yves Massicotte Christiane Proulx Marc Labrèche et Francis Reddy

et du hasard

du merc. 16 au ven. 18 avril 1986 à 20h30
le samedi 19 avril à 17h00 et 21h00
le dimanche 20 avril à 19h30

centaur CE SOIR JUSQU'À DIMANCHE 288-3161

Un luxe rendu abordable
BAGUES À DIAMANTS À PRIX SPÉCIAUX À LA BAIE





Que ce soit pour vous ou pour offrir, ces 6 bagues à diamants ne manqueront pas d'éblouir. La Baie a des bagues de qualité convenant à vos moyens. Des bijoux superbes à prix très abordables. La valeur des diamants est déterminée d'après la couleur, la pureté, la coupe et le poids au carat. P.T. signifie le poids total des diamants. Les bagues ont été grossies pour faire ressortir les détails.

Achats en magasin seulement. Bijoux de qualité, rayon 233

Au choix, \$199 ch.

Bague fantaisie en or jaune 14K pour dames, sertie de 9 diamants. P.T. 0.09 carat. \$199

Bague en or jaune 10K pour hommes, sertie de 9 diamants. P.T. 0.07 carat. \$199

Au choix, \$299 ch.

Bague de cocktail en or jaune 14K pour dames, avec saphir bleu entouré de 12 diamants. P.T. 0.12 carat. \$299

Bague en or jaune 10K pour hommes, avec diamant central et deux diamants aux épaulements. P.T. 0.10 carat. \$299

Au choix, \$399 ch.

Bague en or jaune 14K pour dames, sertie de 19 diamants. P.T. 0.20 carat. \$399

Bague en or jaune 10K pour hommes, sertie de 20 diamants. P.T. 0.20 carat. \$399

En vigueur jusqu'au 26 avril
C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie

la Baie